

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Nanterre - Double licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Double Licence mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) [Anglais] - mention LLCER [Italien]

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
-------------------------	------	--------	----------------------------	---------------------------	--	---	-----------------------

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Paris Nanterre - Double licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Double Licence mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) [Anglais] - mention LLCER [Italien]	Jury par défaut	Tous les candidats	10	44	25	28	33

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en

général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES

ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

-la volonté de s'investir dans un double cursus qui comporte davantage d'heures qu'un simple cursus et requiert une même exigence dans les deux disciplines associées.- Disposer d'un très bon niveau dans les deux langues- Avoir un intérêt prononcé pour la culture des deux aires linguistiques (littérature, civilisation, arts, cinéma...)- Etre capable de se projeter dans un séjour prolongé dans un pays étranger (séjour d'études ou stage).- Pouvoir travailler de façon régulière et soutenue dans l'ensemble des matières qui composent un cursus, et savoir s'organiser pour pouvoir faire face à une charge de travail importante, impliquant un travail personnel régulier. La charge de travail est encore plus grande pour l'étudiant qui envisage de basculer en double Licence dès le second semestre.- Savoir mener des recherches documentaires en bibliothèque. Les enseignements de la licence exigent des étudiants un travail personnel et autonome en bibliothèque : collecte d'informations complémentaires au cours, recherche en vue de la préparation des exercices demandés en travaux dirigés, etc. La lecture d'ouvrages spécialisés et la capacité d'en rendre compte sont au fondement du travail de l'étudiant.- Savoir élaborer un « projet de formation motivé » cohérent avec la formation postulée, en mobilisant ses compétences d'expression écrite pour justifier sa motivation pour cette formation plutôt que pour une autre. Cela implique la connaissance précise de son contenu et des poursuites d'études et insertions professionnelles qu'elle permet, et un intérêt pour les objets étudiés. Pour la réussite dans cette filière, la motivation du candidat à donner sens à ses études et son investissement personnel importent à ce stade autant qu'un projet déjà stabilisé. Au cours de la licence, l'étudiant sera accompagné dans la précision de son projet professionnel. "

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'originalité de cette formation est de permettre aux candidats d'obtenir deux diplômes : la Licence « LLCER anglais » et la Licence « LLCER italien ». Elle s'adresse à des candidats qui disposent d'une solide maîtrise de chacune de ces deux langues et de grandes capacités de travail de façon à s'engager dans un cursus renforcé. Cette formation double constitue un atout pour ceux qui veulent devenir spécialistes dans les deux disciplines et se préparer aux métiers de la traduction et de l'interculturel, de l'enseignement, de la communication et de la recherche.

Cette formation est dispensée dans une université pluridisciplinaire, située aux portes de Paris, sur un campus « vert » avec une vie culturelle très dynamique.

Pour en savoir plus : <http://doubleslicences.parisnanterre.fr> Les élèves de CPGE des 70 établissements conventionnés peuvent s'inscrire cumulativement dans cette formation : <http://cpge.parisnanterre.fr>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après un traitement algorithmique destiné à fournir un pré-classement des candidats en fonction de leurs moyennes dans certaines disciplines en rapport avec notre domaine, ainsi qu'annoncé dans les critères d'évaluation (Français, Littérature, Histoire-géo, Langues Vivantes, Littératures en langue vivante le cas échéant, modulation pour LVA ou LVB), les dossiers ont été examinés par la commission à partir de critères qualitatifs (projet motivé, appréciations des professeurs, Fiche Avenir, Activités et Centres d'intérêt) pour procéder au classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Une bonne connaissance des deux langues étrangères (anglais et italien) est nécessaire. En l'absence d'une note de langue vivante italien (bac / bulletins), les candidates et les candidats doivent mettre soigneusement en évidence leur niveau de langue et leur rapport aux cultures de la langue concernée dans leur projet de formation qui sera bien détaillé, précis, soigné et personnel.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de première et de terminale, baccalauréat et contrôle continu (français, anglais, italien, histoire-géographie et, le cas échéant, littérature en langue étrangère)	Notes en anglais et italien, français, histoire-géographie, littérature en langue étrangère le cas échéant	Bulletins scolaires, résultats du bac aux épreuves anticipées et de terminale (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2023). Sont prises en compte en particulier les résultats en histoire, français, littérature étrangère, langues vivantes. Le niveau B2 en langue française attesté par un certificat (pour les candidats étrangers) est requis.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Niveau B2 en anglais et bon niveau en italien, attestation de niveau B2 en langue française (candidats étrangers). Les résultats post-baccalauréat (pour les candidats qui ne sont pas bacheliers en 2023)	Rigueur de travail, qualités rédactionnelles	Niveau B2 en anglais et bon niveau en italien, attestation de niveau B2 en langue française (candidats étrangers). Les résultats post-baccalauréat (pour les candidats qui ne sont pas bacheliers en 2023)	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Priorité donnée à l'autonomie et à la compétence à travailler seul. e ou en groupes selon une méthode acquise au lycée.	Autonomie, ouverture intellectuelle	Notes ou remarques attribuées par le professeur principal du candidat sur les degrés d'autonomie et de méthodologie acquise au lycée.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation, cohérence du projet : projet de formation motivé. Intérêt pour des séjours à l'étranger.	Projet de formation motivé, détaillé, précis et personnel	Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris
Nanterre